

L'Éclaircie (canton de Landivy) : la toile mayennaise se tisse

Dans le département, en moyenne et par an, on enregistre soixante-dix suicides pour la période de 2006 à 2008, soit vingt décès par suicide en moins, chaque année, par rapport à la situation enregistrée vingt ans en arrière ⁽¹⁾. Alors que la population totale augmente et que les chercheurs parlent de crise sociétale, nul doute qu'on peut relier cette diminution aux progrès des réponses institutionnelles, sociales ou sanitaires, mais aussi à l'action militante de prévention mise en œuvre dans toute la Mayenne, notamment sous l'impulsion du Collectif départemental de prévention citoyenne du mal-être et du suicide. Celui-ci s'est renforcé, en 2010, dans le nord du département, avec le groupe L'Éclaircie qui a pour territoire le canton de Landivy.



Le CÉAS a fait bénéficier L'Éclaircie de ses savoir-faire polyvalents en lui réalisant logo et plaquette de présentation.

L'histoire du Collectif départemental est très liée à celle du CÉAS, en particulier par l'action professionnelle ou militante de son fondateur et animateur, Joseph Merlet. Sève et Racines, à Laval, et Germe, à Ernée, savent tout l'appui qu'il leur a apporté.

Plus récemment, le Collectif a cherché à soutenir le développement de groupes locaux dans le Nord-Mayenne. Le Bocage mayennais a répondu à l'invitation, et plus particulièrement le canton de Landivy où quatre bénévoles s'étaient formés à l'écoute.

Dans la foulée, en accord avec le groupe local, le Collectif a sollicité le CÉAS pour une démarche originale : engager un diagnostic-action visant une meilleure connaissance du territoire en lien avec les problématiques du mal-être et du suicide.

La disponibilité des bénévoles du groupe local a restreint les ambitions mais, néanmoins, la démarche, appuyée par Guy Lesaint qui représentait le Collectif, a permis de consolider le groupe de bénévoles... qui s'est donné un nom : L'Éclaircie. Et le 6 décembre 2010, à Saint-Mars-sur-la-Futaie, il a officiellement fait connaître son existence devant un public d'une quarantaine de personnes, élus municipaux et habitants du canton.

« De la volonté et des ressources locales »

Restituant le travail réalisé, le CÉAS a ainsi mis l'accent sur les situations possibles d'isolement ou de solitude, à partir d'indicateurs comme : les personnes vivant seules (près de 800 dans le canton, hors établissements d'accueil et d'hébergement) ; les

nouveaux arrivants (environ 20 % des personnes de 5 ans ou plus n'habitaient pas dans la commune cinq ans plus tôt), en particulier des personnes de nationalité étrangère (38 en 1999 et 258 en 2007) ; les personnes en situation de précarité (moins de 40 % de foyers fiscaux imposables dans le canton, contre 51 % en Mayenne) ; les ménages sans voiture (près de 300) ; les personnes âgées en établissement, qui peuvent être plus ou moins « déracinées » (forte densité d'établissements dans le canton).



Daniel Fouqueray, membre du Collectif départemental, ici entouré des bénévoles de L'Éclaircie, a resitué l'initiative locale dans la démarche impulsée en Mayenne (photo Pascal Chevalier).

⁽¹⁾ – Cf. *La Lettre du CÉAS* n° 265 de décembre 2010 (page 10).

Dans une approche plus qualitative, le CÉAS a évoqué un « *territoire isolé géographiquement* », avec des services publics présents, mais « *s'éloignant* », d'où une « *moindre connaissance institutionnelle des réalités locales* ». La spécificité rurale, entre autres, implique des « *situations de mal-être a priori difficiles à repérer* », parfois masquées par le « *recours à des stratégies palliatives* », du côté des croyances, religieuses (Notre-Dame de Pontmain est proche) ou

autres... En conclusion, le CÉAS a souligné l'importance, dans ce contexte, « *de la volonté et des ressources locales* ».

Le débat a conforté l'analyse, mais a aussi montré la difficulté de l'aide, en particulier quand celle-ci est refusée, d'où l'enjeu du travail en partenariat, élus, bénévoles et professionnels tous ensemble.